

Assemblée générale

L'assemblée générale de l'association AAPPMA La Rousse se tiendra le vendredi 18 Janvier 2008, à 20 h 30, à la mairie de Landonviller (1er étage).

Ordre du jour : Rapport d'activité 2007, Rapport financier 2007, Rapport de la commission de contrôle, Projets d'activité pour 2008, Renouvellement des membres du Bureau démissionnaires ou décédés, Divers (questions/réponse).

Au cours de cette AG ce sera l'occasion de ne plus dire, « il faudrait que vous... » mais plutôt « On passe à l'action et je m'implique ».

Les personnes désireuses de faire partie du comité sont priées de contacter le président ou un des membres du comité actuel. Il s'agit de bénévolat et il n'existe aucune contrainte.

Aménagement et travaux

Deux journées de nettoyage et d'entretien ont eu lieu les 05 Juin et le 06 Juin 2007. Elles furent consacrées à la mise en place de plusieurs postes dans la ripisylve sur les rives de l'étang du Bois de la Générose.



Les journées du 17 et 22 Octobre 2007 furent consacrées au retrait puis à la repose de la première planche du moine afin de créer un abaissement temporaire du niveau de l'eau de l'étang pour lutter contre son engorgement.

Manifestation

Dans la nuit du 29 au 30 Septembre, une session de pêche de la carpe de nuit a été organisée. Une dizaine de carpes a été pêchée puis relâchée.



Site Internet

L'AAPPMA se met au goût du jour en créant son propre Site Internet. De conception bénévole, le site n'est pas évidemment parfait, mais il permettra aux pêcheurs de se tenir informés des activités de notre association.

N'hésitez pas à consulter votre site pour tout renseignement relatif à la pêche et à la vie de l'association.

<http://aappma.courcellesch.free.fr>

N'hésitez pas à nous fournir vos remarques afin de faire vivre ce site.

Si vous constatez une pollution ou une baisse anormale du niveau de l'eau, signalez le directement aux autorités compétentes, garde, gendarmerie, fédération, président, etc. Voir téléphones utiles présent avec le règlement intérieur.

Rappel : La carte de pêche est obligatoire pour pêcher. Elle demeure valable durant l'année civile (du 1er janvier au 31 décembre).

A toute demande d'un agent assermenté pour la police de la pêche, vous devez obligatoirement pouvoir présenter votre carte de pêche (art. R 236-3 du Code Rural) et donc l'avoir en votre possession lorsque vous êtes en action de pêche.

Atelier Pêche Nature

Cette année a vu la reprise de l'Atelier Pêche Nature (anciennement école de pêche. Il s'adresse aux jeunes de 8 à 16 ans désirant apprendre à pêcher.

Cette année, un groupe de 8 jeunes a pu s'initier à notre loisir et en découvrir les joies et plaisirs.

Les horaires et les contacts sont affichés sur le panneau d'affichage au bord de l'étang.



Initiation adulte

Pour les pêcheurs débutants ou désirant s'initier à une nouvelle technique (pêche au coup, au feeder, à la carpe, etc...), une initiation adulte a été mise en place au sein de notre AAPPMA. Celle-ci se déroule le deuxième samedi du mois à 14H au bord de l'étang. Cette initiation se veut également un lieu de rencontre conviviale et d'échange entre les pêcheurs.

Besoin de bénévole

Comme toute association, notre AAPPMA fonctionne grâce à la volonté de tous les membres et à leurs participations dans nos actions (nettoyage, école de pêche, manifestations...). Et n'oubliez pas, nous avons toujours besoin d'autres **bénévoles** pour aider au bon fonctionnement de notre **AAPPMA** et pour mettre en place de nouvelles manifestations !

Alevinages (Etang de la Générose)

	Prix	Prix au Kg	2007	2006	2004	2003	(Poids en kg)	
CARPE	92.31 €	3.69 €	25	50			2 étés	
TANCHE	396.68 €	4.96 €	80	250			4 étés et plus	
GARDON	396.68 €	4.96 €	80	198		130	2 étés (20 à 100g)	
ROTENGLE	- €					100	3 étés (250 à 1000g)	
E	1 350.40	4.22 €	320	550		250	1 été	
BROCHET	555.46 €	12.34 €	45	73		130	3 étés (30 g et plus)	
PERCHE	- €						3 étés et plus > 1 kg	
SANDRE	- €			100 Pcs			2 étés	
TRUITE	1 044.45	23.21 €	45	97	250	210	3 étés et plus > 1kg	
	- €						portions	
	- €						TOTAL	
	3 835.98	Total	3 835.98	7 257.87	857.18 €	1 067.55		

Effectifs 2007 (Répartition des cartes)

Carte MAJEUR	207
Carte MINEUR	21
Carte DECOUVERTE	28
Carte JOURNALIERE	46

Votre Carte de Pêche 2008

Vous n'avez pas de carte et vous voulez pêcher, vous avez droit à tout mode de pêche autorisé, choisissez :

Carte Majeur (membre actif) 68,00 €
Elle vous autorise à pêcher à 4 cannes tout type de pêche sur tous les lots de pêche de « La Rousse », dans toutes les rivières du domaine public ou privé des AAPPMA de Moselle en réciprocité départementale, sur les lots des AAPPMA des départements inscrits en réciprocité interdépartementale, ainsi que sur tout le domaine public de France.

Carte découverte femme 15,00 €
Elle s'adresse aux femmes, tous modes de pêche mais à 1 seule canne.

Carte Mineur (membre actif) 15,00 €
Elle donne les mêmes droits aux jeunes de plus de 12 ans à moins de 18 ans au 1/01 que la carte Majeur.

Carte Découverte enfant 5,00 €
Elle donne les mêmes droits aux jeunes de moins de 12 ans au 1/01 que la carte majeure, mais à 1 seule canne et lancer non compris.

Carte Journalière 10,00 €
Autorise la pêche pendant 1 jour avec les mêmes droits que la carte majeure.

Vous avez une carte d'un autre département, pour pouvoir pêcher à l'étang de la Générose, vous devez acquérir une carte qui vous coûtera :

Majeur	40,00 €
Découverte femme	3,00 €
Mineur	14,00 €
Découverte	5,00 € (pour l'étang)
journalière (1 jour)	7,00 €

Vous avez une carte d'une AAPPMA de Moselle, pour pouvoir pêcher à l'étang de la Générose, vous devez acquérir une carte qui vous coûtera :

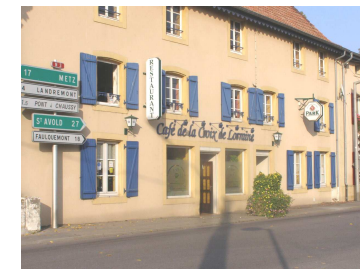
Majeur	24,00 €
Découverte femme	3,00 €
Mineur	9,00 €
Découverte	5,00 € (pour l'étang)
journalière (1 jour)	3,00 €

Où va l'argent de votre carte de pêche ?

Répartition pour une carte à	68,00 €
Taxe CPMA vers FNNP	28,00 €
Fédération des AAPPMA de Moselle	16,00 €
Votre AAPPMA «La Rousse»	24,00 €

Lieu de Vente des cartes 2008

Café de la Croix de Lorraine
2 av. Général De Gaulle
57530 Courcelles-Ch
tél. :03 87 64 11 46



Tabac -Presse Le Narval
11 av. Général de Gaulle
57530 Courcelles-Ch
tél. : 03 87 64 01 07

Point Vert

Avenue Libération
57530 Courcelles-Ch
tél. : 03 87 64 00 38



Rappel : la vente de carte n'est pas la raison principale de nos dépositaires. Ils le font pour rendre service à notre AAPPMA et aux pêcheurs. Pour la poursuite de ce service pour les autres années, veuillez :

- respecter et rester courtois avec les dépositaires,
- rester patient en cas de forte présence chez les dépositaires, voire revenir à un autre moment.